



MAISON PAINCHAUD

INTERVENANT(E) CLINIQUE À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

POSTE TEMPORAIRE — TEMPS PARTIEL

Vous souhaitez faire une différence ?

La Maison Painchaud est un centre résidentiel communautaire (CRC) qui accueille des contrevenants adultes en processus de réinsertion sociale. La Surveillance en milieu ouvert (SMO) se situe au 1045 chemin Ste-Foy.

NATURE DU TRAVAIL

L'intervenant(e) clinique est responsable du suivi des clients sous surveillance en milieu ouvert.

En plus de veiller au respect des conditions légales des personnes contrevenantes dans le but d'assurer la protection du public, l'intervenant(e) accompagne les contrevenants dans leur processus de réinsertion sociale et dans l'épanouissement et le développement de leur plein potentiel. Elle assure la surveillance dans le respect des directives et politiques de la direction générale des services correctionnels (DGSC). L'intervenant(e) est responsable de la planification, de l'organisation de sa pratique et de la réalisation de l'ensemble des activités nécessaires à l'atteinte des objectifs de réinsertion sociale des résidents qui lui sont assignés en respectant la philosophie, les politiques, les programmes, les procédures et les exigences contractuelles du CRC Painchaud.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire en sciences sociales ou l'équivalent (criminologie, travail social, psychologie, sexologie, psychoéducation, etc.).

EXIGENCES

- Expérience en intervention, de préférence auprès d'une clientèle judiciairisée
- Compléter avec succès sa période probatoire
- Capacité d'assurer le suivi d'une charge de cas d'environ 33 dossiers
- Capacité à gérer des cas complexes tels que les délits sexuels, la violence conjugale ou le leurre d'enfants

- Excellente maîtrise de la langue française (capacités de rédaction et de synthèse)
- Sens de l'organisation et capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois dans le respect des échéanciers
- Habilité de communication permettant d'exprimer aisément une situation complexe
- Esprit d'analyse et bon jugement
- Capacité et intérêt à travailler en équipe

AVANTAGES

- Salaire concurrentiel en fonction de la convention collective, débutant à 24,86 \$/h
- Régime de pension RREGOP (rarissime dans les CRC)
- Horaire flexible de 21 heures/semaine, du lundi au vendredi
- Doit être disponible les mardis soir
- Assurance collective incluant un plan dentaire
- Heures de maladie payées si non utilisées
- 13 jours fériés
- Possibilité de cotiser au REER Fondation (CSN)
- Café gratuit
- Stationnement gratuit
- Accès à de la formation continue (plan de développement individuel).

FAITES PARVENIR VOTRE CANDIDATURE À L'ATTENTION DE :

Hugo Fleury, directeur administratif
recrutement@maisonpainchaud.org

Affichage interne et externe : 16 janvier 2024

Date limite pour postuler : 29 janvier 2024, 12h.

